CONSEIL D’ECOLE DU 03/11/2015

# Membres présents

## Enseignants du R.P.I :

Leroux Ophélie

Crocq Pascal

Mesnil Carine

Pacceu Sabrina

Le Doeuff William

Peru Charline

Mairie de Laurenan : Bernard Rouillé – Valérie Poilâne Tabart

Mairie de Gomené : Murielle Bihouée – Régis Colleu – William Le Teno

A.P.E. :

Parents élus :

Sandra Pinard - Marie Jo Minier

Bérengère Matta – Aurélie De Cellès

Valérie Barbé – Evelyne Lorand

Christine Jumel - Yannis Ethève

DDEN DU NINIAN : Gérard Binard

Membres excusés : Valérie Poilâne-Tabart - Mickaël Leveau – Justine Daboudet – Tangi Simon

***Dates des prochains conseils d’école*** :

Conseil d’école n°2 : jeudi 21 janvier – 18h30 – presbytère de Gomené (date qui remplace celle donnée aux deux mairies, à savoir le jeudi 17 mars 2016)

Conseil d’école n°3 : lundi 13 juin – 18h30 – médiathèque de Laurenan

**1 – EFFECTIFS ANNEE SCOLAIRE 2015/2016**

Voici les effectifs par niveau au 3 novembre 2015 :

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Section | CM2 | CM1 | CE2 | CE1 | CP | GS | MS | PS | TPS | TOTAL |
| Nombre | 11 | 17 | 15 | 18 | 6 | 15 | 17  2011 | 12  2012 | 3  (sur 11)  2013 | 114  122 en cours d’année |

Soit un effectif total de 114 élèves sur le RPi aujourd’hui. Ce nombre pourra aller jusqu’à 122 élèves lorsque tous les enfants de 2013 seront scolarisés.

**2 – REPARTITION PAR CLASSES**

Voici la répartition par classe sur les deux écoles :

LAURENAN

CM1-CM2 : 10 + 11 = 21 – Pascal CROCQ et Charline Peru le lundi (décharge de direction)

CE2-CM1 : 15 + 7 = 22 – Sabrina PACCEU

CP-CE1 : 18 + 6 = 24 – Carine Mesnil (lundi – mardi – mercredi) et Charline Peru (jeudi et vendredi)

GOMENE

MS-GS : 9 + 15 = 24 – Ophélie LEROUX

TPS-PS-MS = 3 + 12 + 8 = 23 – William Le Doeuff (qui assure à nouveau cette année le remplacement de Stéphanie Letourneux)

**3 – Elections**

Les élections des parents d’élèves siégeant au conseil d’école ont eu lieu le vendredi 9 octobre 2015 : 185 électeurs étaient invités à voter, 73 parents ont voté. 49 se sont prononcés en faveur de la seule liste proposée, soit une participation de  39,5 %, participation en peu en baisse par rapport à celle de l'année dernière. A noter de nombreux bulletins nuls (24 au total). Les modalités de vote par correspondance ne sont pas respectées par de nombreux parents. La plupart des inscriptions obligatoires sur les enveloppes sont omises.

**4 – Plan Particulier de Mise en Sureté**

Le PPMS est établi en conformité avec la circulaire ministérielle n° 2002-119 du 29 mai 2012, parue au BOEN hors série numéro 3 du 30 mai 2012. Devant l’obligation de protéger leurs personnels et leurs usagers des risques externes, les écoles n’ont d’autre solution que d’élaborer un plan de prévention. Le modèle prescrit par l’Education Nationale, le PPMS, est l’outil pertinent répondant à cette problématique. Ce plan est de la responsabilité du directeur d’école. Son déploiement est de la responsabilité de tous les adultes travaillant dans cette structure scolaire.

Le PPMS doit être actualisé chaque année ou lorsque les acteurs changent.

Des exercices réguliers de simulation, à minima une fois par an, sont seuls capables de valider le plan réalisé.

Contrairement à un exercice d’évacuation pour un incendie, il s’agit plutôt de mettre en sureté le personnel et les usagers de l’école. Un protocole précis est à respecter ou chaque enseignant de l’école à un rôle précis à respecter quand le signal d’alerte est donné par le directeur ou la personne qui le suppléé. Celui-ci est donné au moyen d’une corne de brume pour le différencier du signal d’alarme d’incendie : sirène ou sifflet.

Les achats nécessaires à la mise en place du 1er exercice ont été effectués, à savoir :

* Des packs d’eau ;
* Une corne de brume ;
* Un poste radio avec piles ;
* Du gros ruban adhésif pour calfeutrer les ouvertures ;

Le 1er exercice est prévu à l’école de Laurenan début décembre. Les familles seront averties de cet exercice via le cahier de liaison. Les élèves des 3 classes seront sensibilisés via un documentaire projeté intitulé « Arlette la tortue ».

De la même façon, le PPMS pour l’école de Gomené sera mis en place en 2016, avec un 1er exercice à la rentrée prochaine au mois d’octobre.

5. **Projet d’école**

Toutes les écoles des Côtes d’Armor doivent écrire leur nouveau projet d’école qui sera en vigueur jusqu’en 2018. Celui-ci devra être présenté en conseil d’école en janvier 2016 et une fois validé, transmis à la DASEN (date limite le 5 février 2016).

Après avoir renseigné le tableau de bord des deux écoles du RPi permettant d’établir un diagnostic, l’équipe enseignante doit définir des priorités parmi les 5 volets suivants :

1. Garantir la qualité du parcours de tous les élèves à l’école primaire ;
2. Parcours citoyen ;
3. Parcours d’éducation artistique et culturelle ;
4. Parcours santé ;
5. Accueil et stratégies d’accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers ;

Lors des premières concertations, tout en ne négligeant aucun de ces 5 volets, l’équipe enseignante fait le choix de prioriser les volets 1 et 5. La (grosse) difficulté scolaire de plus en plus présente sur le RPi oblige ces choix.

Une présentation plus détaillée du nouveau projet d’école sera faite lors du CE 2. Afin de pouvoir échanger, l’ébauche du projet d’école sera envoyée par courriel en amont (par exemple en même temps que l’invitation au 2ème conseil d’école).

Beaucoup d’échanges lors du CE autour du thème de la « parentalité ». Beaucoup de parents ont apporté leur témoignage, en particulier sur les aspects suivants :

* Comment « casser » la distance « écoles / familles »
* Comment faire entrer les parents dans les écoles
* Comment aider à la parentalité ? pour améliorer par exemple le sommeil (heures de coucher), le suivi des devoirs, l’attitude envers tous les adultes, une utilisation raisonnée des écrans (tablette – jeux vidéos – portables – TV - …)

L’équipe enseignante, en particulier le directeur présent depuis de très nombreuses années sur le RPi, constate un changement d’attitude des parents quant au suivi du parcours scolaire de leur(s) enfant(s) : pour de plus en plus de familles, peu ou pas de suivi, voire un certain renoncement ! Cela devient préoccupant, voire alarmant selon les termes du directeur. La sortie de plus de RRS l’an dernier ne permettra pas d’envisager des actions communes sur le secteur.

Toutes les personnes présentes trouveraient intéressant que l’APE se saisisse de ce constat pour être à l’initiative d’actions à mettre en place pour essayer d’y remédier. La création d’une « commission » constituée de parents, d’enseignants pourrait être envisagée.

**6. ETAT DES LIEUX DANS CHAQUE ECOLE**

**LAURENAN**

*Quelques demandes*

* Réfection de la classe des CM1/CM2. Une demande a déjà été faite en ce sens l’an dernier par Mr Crocq, enseignant de cette classe, à la municipalité. Demande de repeindre les murs et d’enlever le parquet pour un lino. Cette demande est donc renouvelée cette année scolaire afin qu’elle soit prise en compte au budget 2016 et que les travaux puissent être réalisés durant l’été 2016.
* Demande de pouvoir utiliser le local de la garderie comme bureau de direction lorsque les locaux de la nouvelle garderie seront opérationnels. Si la demande est acceptée, quelques achats de mobiliers seront à prévoir (bureau – meubles de rangement pour archivage).
* Un TBI ou vidéoprojecteur pour les classes de Carine et de Sabrina.

*Quelques questions de parents lors du CE* :

* Une demande concernant la possibilité de venir en voiture très tôt le matin (avant 8h30 ?) sur l’ancien parking pour déposer les enfants à la garderie. Pourrait-il y avoir une tolérance ? une heure butoir pour pouvoir le faire ?
* Une demande aussi pour le taxi du mercredi midi prenant les enfants se rendant à Merdrignac, ne stationne pas sur l’ancien parking. Demande à ce que les enfants soient récupérés en bas de la cour, à la condition que le portail soit ouvert ;
* Une autre demande concernant le nombre de places limitées de stationnement certains jours de la semaine où d’autres associations les utilisent. Réponse de la mairie : plus de 200 places existent. La mairie se charge de voir pour les véhicules qui utilisent des places en permanence et qui n’ont pas lieu d’être.

Est évoqué aussi, l’aménagement du nouvel accès à l’école envisagé depuis un certain temps. Les propriétaires des terrains ont été approchés. La mairie en est là à ce jour. Ce nouvel accès permettait de séparer « véhicules et piétons »

Des interrogations aussi concernant la restauration scolaire. Réponse de la mairie :

* De nets progrès liés aux deux services (validé en début d’année scolaire après essai). C’est de mieux en mieux même si des problèmes subsistent. A noter, la présence de Sylvia, EVS à l’école, qui est présente pour les deux services mais aussi pour les déplacements. De la même façon, Linda, employée communale, aide à l’accompagnement aux déplacements.

C’est donc un bon compromis pour améliorer ce temps de repas.

Enfin, des parents s’inquiètent d’une violence verbale et physique de plus en plus présente dans la cour de récréation de l’école de Laurenan. Réponse de l’équipe enseignante : le groupe de CM est très difficile effectivement et l’équipe essaye de résoudre tous les problèmes sur l’instant pour éviter que cela s’envenime ! Il est possible que certains actes ou agissements ne soient pas vus ou dits aux adultes. Dans ce cas, il faut vraiment se mettre en contact très rapidement avec le directeur ou une des enseignantes afin de régler le problème ***mais surtout ne pas*** essayer de le résoudre directement avec l’enfant sur le parking. C’est à l’équipe enseignante de résoudre ces problèmes.

**GOMENE**

*Bilan des travaux réalisés durant l’été 2015*

***a) Sanitaires*** : le module est bien installé et vraiment opérationnel. Un point à améliorer, à repenser :

\* modifier l’accès à la douche (normes « handicapées »)

***b) Couloir*** : bien qu’initialement prévu que courant de cette année scolaire, ce dernier a été créé durant l’été par les employés communaux. Situé dans la classe du milieu (devenue salle de sieste car salle maintenant moins profonde), il permet aux élèves de Mme Leroux d’accéder aux nouveaux sanitaires sans aller dehors et donc d’éviter de mettre les manteaux. C’est une vraie réussite. Là aussi, quelques aménagements sont encore à prévoir : pose de nouveaux porte-manteaux (8 à 9)

***c) Peinture***: La classe des PS-MS a connu un « rafraichissement » durant l’été. Des parents d’élèves volontaires, disponibles et bénévoles ont repeint les murs de la classe et ont aussi effectué quelques petits travaux avant la reprise en septembre. Un grand merci à eux !

d) ***Mobilier*** : Achat de 6 tables et de 6 chaises pour la classe des MS-GS.

e) ***Matériel*** : Achat de petit matériel de sport et caisses de rangement (budget de 500 euros)

**Nouvelles demandes**

* Une nouvelle demande qui faciliterait énormément la tâche des enseignants et des ATSEM serait la création d’un passage d’accès de la salle de classe des PS-MS à la salle des fêtes. Ce nouvel accès permettrait aux enfants de faire toutes leurs séances de motricité sans avoir à enlever/mettre leurs chaussures, sans enlever/mettre leur manteau. Bien sûr, une telle réalisation demanderait ensuite un passage interdit vers l’école des personnes louant la salle des fêtes ;

*Réponse de la commune* : pas réalisable dans l’immédiat car cela demanderait de creuser car les deux salles ne sont pas à la même hauteur. Demande difficilement réalisable pour l’instant ;

* Des travaux de peinture sont demandés par l’équipe enseignante à différents endroits de l’école : sas d’entrée (boiseries) – couloir de séparation des deux 1ères classes – ainsi que la mise en place de nouvelles étagères de rangement.

*Réponse de la mairie* : Muriel Bihouée va faire un point très rapidement concernant ces demandes en précisant que ce sera certainement des placards qui seront posés et non des étagères ;

* Remise en état de quelques vélos de cour, en particulier d’en repeindre quelques uns 🡪 là remise en état est déjà faite, reste à repeindre une certain nombre de vélos.

**7. Remerciements**

Remerciements à l’APE pour :

- *L’achat de toutes les sélections au Prix des Incorruptibles*, à savoir :

\* Sélection maternelle ;

\* Sélection CP

\* Sélection CE1

\* Sélection CE2-CM1

\* Sélection CM1-CM2

+ Adhésion + frais d’envoi

Soit un budget de 310 euros.

*Le financement des entrées à « Ecole et cinéma » pour l’école de Gomené* : 2,50 euros par enfant et par film. Les transports sont pris en charge par l’ODCM (50%) et par le CG22 (50%). Reste à financer les entrées, à savoir 2,50 euros par enfant et par film.

*L’achat de nouveaux vélos* pour la cour de récréation de Gomené. 3 vélos (dont un tandem) ont été achetés pour un montant de 367 euros.

**8. Projets pédagogiques**

*Quelques projets en cours d’élaboration* :

***LAURENAN***

1. Archives départementales 22 + baie de Saint Brieuc : classe des CM1-CM2 / Date et budget pas encore définis ;
2. Sortie pédagogique à Poulfétan pour les CE2-CM1 – fin mai, début juin – ateliers sur la vie en 1850 – 6,50 euros par enfant + le car à financer ;
3. CP-CE1 :

* *projet « japon* » : fabrication de sushis sans poisson cru ! en décembre, en janvier…
* *Projet Bothoa* : clôture d’un projet sur l’évolution des modes de vie. Une journée au musée de l’école de Bothoa : classe le matin + 2 ateliers ludiques le 20 juin. 8 € par enfant + transport

*Projet « musée des beaux-arts » de Rennes*, si places dispos lors de l’ouverture des inscriptions le 7 décembre (visite du musée + atelier jeu). Ce sera un mardi en période 3 ou 4. Gratuit + transport.

*Quelques projets déjà réalisés* :

1. Cross du collège – Participation des élèves de CM1/CM2 de l’école de Laurenan – vendredi 9 octobre – très belle journée ensoleillée – de très bons résultats pour les élèves du Ninian !
2. Spectacle Neige et Verglas au palais des Congrès de Loudéac le 12 octobre. Un spectacle de théâtre et musique présenté pour la première fois au public.

***GOMENE***

Projets pour la classe de MS-GS :

* Correspondance scolaire : avec la classe de MS-GS du Gouray. Chaque élève a un correspondant. Les élèves viendront à Gomené et nous irons au Gouray également.
* Défi scientifique «  bricole décolle » en partenariat avec l'OCCE.

Comment faire voler « super lapin » ? (la mascotte de notre classe) avec une journée de rencontre à Saint-Brieuc en fin d'année avec différentes classes participant au même projet dont nos correspondants.

* Ecole et cinéma : deux séances au cinéma de Merdrignac
* la boîte à malice de Koji Yamamura (5 courts métrages)
* la petite fabrique (6 courts métrages)
* Le prix des incorruptibles : projet autour de 5 livres (Chut on a un plan, Gare au renard, le gros chagrin, le gros goûter et Max le terrible. Les enfants devront voter pour leur livre préféré et pourront participer à différents jeux sur internet en lien avec ces albums.
* Animatrice lecture : Virginie Languille, animatrice lecture est présente à la bibliothèque le mercredi matin pour des animations autour des livres
* Spectacle : le jour de la venue de nos correspondants à Gomené, nous assisterons à un spectacle de Florence Arnould qui mettra en scène avec l'aide des élèves deux albums qui parlent de la correspondance : Pedro crocodile et Georges Alligator et Cher Bill.
* Sortie à la ferme : en dernière période nous irons visiter une ferme pédagogique avec les PS-MS de Gomené.
* Rencontre jeux coopératifs : avec une ou deux classes du secteur dont nos correspondants : jeux coopératifs de plateau en lien avec des albums sur le thème de la coopération ainsi que des jeux coopératifs plus sportifs.

Projets pour la classe des TPS-PS-MS :

* Spectacle de danse à Loudéac le 15 janvier ;
* Sortie en forêt le 9 novembre, autour du thème de l’automne ;
* Ecole et cinéma ;
* Prix des Incorruptibles, cycle 1 ;
* Sortie à la ferme : projet commun avec la classe des MS-GS ;
* Rando doudou ;
* Spectacle Chant Choral – spectacle des petits qui aura lieu cette année à Trémorel.

*Des projets « classiques » autour du thème du Japon (ou pas) et des dates à retenir* !

* Spectacle « Chant Choral » : samedi après-midi 23 avril (vers 16h)
* Défi lecture – liaison écoles collège – Classe des CM1/CM2 – début juin
* Des rencontres sportives à prévoir.